



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 023 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 3 avril 2008

Président

M. Steven Blaney

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 3 avril 2008

• (0905)

[Français]

Le président (M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC)): Bonjour à tous et bienvenue à cette 23^e séance du Comité permanent des langues officielles. Nous en sommes ce matin à notre deuxième rencontre, conformément à l'article 108(2) du Règlement, sur l'étude des ententes Canada-communauté, qu'on appelle également accords de collaboration.

Juste avant de commencer, je voudrais vous informer que mardi prochain, le 8 avril, M. Bernard Lord sera parmi nous. Il a répondu favorablement à notre invitation à venir nous faire part de ses recommandations concernant le nouveau Plan d'action pour les langues officielles. À ce sujet, M. Godin a déposé une motion.

Monsieur Godin.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

Tout comité de la Chambre des communes aimerait voir ses travaux télévisés. On ne veut pas travailler dans l'ombre, on veut que tous les Canadiens et Canadiennes soient témoins des travaux du Parlement. Comme on le sait, les travaux de tous les comités ne peuvent être enregistrés pour la télévision dans toutes les salles. Par le passé, je me souviens d'un comité dont les travaux étaient télévisés à 90 p. 100, c'était le Comité permanent des langues officielles. Ça prenait même des exceptions pour qu'ils ne le soient pas.

Si on considère l'importance du Plan d'action pour les langues officielles, l'importance que le gouvernement a donnée à un consultant engagé pour faire une étude sur ce plan d'action, qui accepte maintenant de se présenter à la réunion de mardi prochain, le 8 avril, il me semble qu'il serait important que ce soit télévisé, pour donner place à un véritable débat public et pour que les gens soient capables de le suivre. C'est pourquoi, monsieur le président, il me fait plaisir de présenter cette motion afin que le débat soit télévisé.

Le président: Merci, monsieur Godin.

S'il n'y a pas d'autres commentaires, on va passer au vote sur la motion.

(La motion est adoptée.)

Le président: On va tout de suite s'adresser à nos témoins. Ce matin, nous avons le plaisir de recevoir des représentants de l'Association franco-yukonnaise. Il s'agit de M. St-Pierre, qui en est le directeur général, et de Mme Marlynn Bourque.

Bienvenue dans le sud du pays. Vous amenez le soleil avec vous et un vent de printemps longuement attendu. Habituellement, selon la façon de procéder du comité, on vous accorde une période d'environ 10 minutes suivie de périodes de questions. On s'attendait, comme je vous le mentionnais, à recevoir d'autres associations. Comme vous avez été en mesure de répondre rapidement à notre demande, vous êtes notre plat de résistance aujourd'hui, et nous sommes contents de vous avoir avec nous. Sans plus tarder, je vous cède la parole.

M. Régis St-Pierre (directeur général par intérim, Association franco-yukonnaise): Merci beaucoup de votre accueil chaleureux. Je vais laisser la représentante du conseil d'administration, Mme Bourque, commencer et je poursuivrai.

Mme Marlynn Bourque (directrice, Secteur de l'éducation, Association franco-yukonnaise): Je vous remercie de cette invitation. Je suis très honorée de représenter la francophonie en général dans notre pays. Je suis particulièrement heureuse de représenter ma magnifique communauté francophone du Yukon, qui est grandissante et très vivante.

On occupe indéniablement une place très importante et reconnue dans la communauté générale. Au Yukon, les francophones sont très bien perçus, et il sont d'ailleurs encouragés. Au cours des dernières années, on a même reconnu officiellement une journée de la francophonie. Le 15 mai, on fête la francophonie du Yukon. Cet événement assez spécial montre comment on est accueillis dans notre territoire. On a prouvé qu'on grandissait continuellement.

D'ailleurs, au cours des 35 dernières années, la population francophone a doublé. Les anglophones sont de plus en plus nombreux à apprendre notre langue. On le voit du côté de l'immersion chez les jeunes. Des cours de français se donnent dans le territoire. Chez les employés du gouvernement territorial, et même dans la population en général, il est très fréquent que les gens apprennent le français. On l'apprécie grandement. Les gens participent très régulièrement à nos activités, auxquelles on note une très forte présence anglophone.

Je suis fière de dire qu'on accomplit régulièrement beaucoup d'activités et qu'on est solidement établis. Évidemment, on apprécie le soutien du gouvernement, parce que sans les appuis que nous recevons, il nous serait difficile de continuer à bien solidifier nos bases. Je laisserai la parole à mon collègue M. St-Pierre, qui donnera les détails. Pour ma part, je ne siège au conseil d'administration que depuis le mois de novembre. Cela dit, je suis quand même au Yukon depuis 21 ans. Mes enfants ont grandi en français et sont tout à fait bilingues, ce dont je suis fière. J'aimerais bien que les générations qui vont grandir après nous le fassent en français, parce que les francophones sont très présents au Yukon depuis les débuts de ce territoire. Des francophones ont ouvert des sentiers au Yukon dans les premiers temps de notre établissement sur ce territoire. Leurs descendants ne sont pas restés, alors on travaille à ce que les francophones actuellement au Yukon grandissent en importance. Nous sommes un exemple assez exceptionnel dans notre pays.

D'ailleurs, on entend dire des choses de l'extérieur, mais on voit bien chez nous le grand succès de notre francophonie. Je suis très fière de vivre mes racines francophones, car j'ai grandi au Québec. Je suis aussi très fière de vivre mes racines francophones à l'autre bout du pays, de participer régulièrement à toutes sortes de belles activités et du fait que mes enfants étudient dans une école francophone. Cette belle flexibilité fait toute la différence dans notre vie.

Je vous remercie de votre apport à notre développement, et on vous invite à venir voir ce qui se passe au Yukon, si vous en avez l'occasion.

Je vais céder la parole à M. St-Pierre, qui a plus de détails techniques à vous communiquer. Je vous remercie encore une fois de votre invitation.

● (0910)

M. Régis St-Pierre: On a préparé un tableau. Il est encore tout chaud, je viens de le finir. Il trace un portrait qui est essentiel pour vous, le gouvernement fédéral étant notre partenaire le plus important. On pourrait se contenter de mots, mais on a préparé des tableaux que M. le greffier vous fera parvenir par la suite.

D'abord, c'est fantastique qu'on soit ici, à Ottawa. Le Yukon est l'endroit le plus à l'ouest du pays. Il est à 200 km à l'ouest de Vancouver et c'est le point le plus au Nord, le plus éloigné, mais la francophonie nous tient à coeur. J'ai assisté aux célébrations de l'Acadie parce que plusieurs membres de ma famille Landry sont acadiens. De plus, cette année, il y a les célébrations du 400^e anniversaire de Québec.

Mon garçon fait partie de la première génération de Franco-Yukonnais qui transmet maintenant sa langue. Notre taux d'assimilation était de 100 p. 100. Que représentent Dawson City, la ruée vers l'or et le Klondike? C'est Joseph Ladue, un francophone, qui a fondé Dawson City. La première école dans le Nord était une école francophone. Lors de la première élection, avant même que le Yukon existe — il a été fondé à la suite de la ruée vers l'or —, il y avait des francophones. La francophonie existait même avant le Yukon, grâce à une collaboration entre les premières nations, les peuples métis et les francophones.

Malheureusement, il n'y avait aucune institution, jusqu'au milieu des années 1980. Cela signifie qu'au Yukon, il n'y avait ni école francophone, ni organisme porte-parole ni services en français. Grâce au gouvernement fédéral, au gouvernement territorial et à la population, qui s'est prise en main sans jamais être allée une seule fois en cour, on a réussi, en dialoguant, à développer des institutions grâce au travail de pionniers et de gens qui étaient, comme vous, parlementaires canadiens.

Il y a des résultats probants. Le taux d'assimilation est en chute constante. Au Yukon, il y a plus de gens qui parlent français à la maison qu'il y a de francophones. Vous devez vous demander comment c'est possible. Selon Statistique Canada, mes enfants ne sont pas francophones, étant donné que mon épouse est anglophone. La première langue qu'ils ont apprise et comprise, à la maison avec leur mère, était l'anglais.

C'est un paradoxe, mais c'est celui que vit la majorité. Dans notre école francophone, 78 p. 100 des jeunes francophones sont de familles exogames. Que veut dire exogame? Vous avez vu les statistiques hier. De plus en plus de gens se marient entre cultures, entre races. Ce n'est pas un phénomène étranger au Yukon. Cela veut dire que notre francophonie augmente constamment. Plus de 3 600 personnes parlent français au Yukon. C'est près de 12 p. 100 de la population en général et 20 p. 100 de la population des jeunes. Quand on dit qu'il y a une francophonie vivante, ce ne sont pas des

mots vides, c'est vrai. On voit la croissance. Maintenant, on parle des ententes Canada-communauté. Le premier regroupement au Yukon s'est fait dans les années 1980 avec les lois qui se sont développées au fédéral et la Charte canadienne des droits et libertés. Ce n'est pas venu tout seul. Nous avons besoin de votre appui constant.

Les ententes Canada-communauté sont-elles importantes? Y a-t-il moyen de les améliorer? C'est certain que c'est important. Sans l'appui du gouvernement fédéral, sans le travail que vous faites ici... J'abonde dans le même sens qu'un des membres de votre comité: ce n'est pas tout le monde qui écoute la télévision, encore moins tout le monde qui écoute toutes les émissions, mais au Yukon, on écoute souvent les débats qu'il y a ici.

On a eu la chance de rencontrer M. Bernard Lord qui présidait les consultations sur le renouvellement du plan d'action. Je suis allé à Vancouver. J'étais très heureux de l'invitation du gouvernement. C'était à la suite de la rencontre qu'on a avait eue le printemps dernier avec la ministre Verner. On a très hâte de voir ce qui sera mis sur la table, parce que tout cela nous demande beaucoup d'énergie. Notre communauté est petite, et chaque fois qu'il y a des consultations comme celle-ci, on investit beaucoup de travail.

À ce sujet, j'ai lu dans les communiqués qu'on avait investi. Lorsqu'on investit, on veut savoir s'il y a un retour sur l'investissement.

● (0915)

Quand je regarde mes fonds REER, je me demande s'ils ont pris de la valeur. Les résultats sont probants: la communauté anglophone est de plus en plus bilingue, la communauté francophone est de plus en plus nombreuse et le taux d'assimilation diminue. À mon avis, quand les gens ont mis en oeuvre des programmes comme les ententes de collaboration, l'objectif était de faire en sorte que les communautés soient vivantes et rayonnantes. Ça ne se fait pas seulement par l'entremise de notre travail, mais aussi grâce à celui de tous nos partenaires.

Bien sûr, on ne peut pas y arriver sans levier économique. On espère que les ententes vont être renouvelées et majorées. Au Yukon, on est dans une situation de plein d'emploi. Il y a ce qu'on appelle le boum de l'Ouest. On en parle souvent. L'an passé, pour la première fois dans l'histoire du Canada, on a eu l'occasion d'accueillir les Jeux du Canada au Yukon, à Whitehorse. On a dit à cette occasion qu'il s'agissait des jeux les plus bilingues de l'histoire du Canada. Imaginez: on parle ici de l'endroit le plus au nord et le plus à l'ouest du pays, le plus éloigné du berceau de la francophonie en Amérique.

Alors, à la question visant à savoir si notre travail porte fruit, je réponds oui. À celle visant à savoir si nous pouvons faire plus, je réponds oui également. Pour ce qui est de savoir si mes enfants et petits-enfants vont pouvoir vivre et grandir en français au Yukon, je ne peux qu'espérer que ce sera le cas.

• (0920)

Le président: Merci beaucoup, monsieur St-Pierre.

J'ai dit plus tôt que vous amenez le printemps, et je pense aussi que vous apportez un peu de chaleur à notre comité. Votre allocution était très intéressante. J'ajouterais même, au sujet du Klondike, que le père de ma grand-mère, M. Cout, a rapporté quelques pépites d'or dans sa petite municipalité de Saint-Narcisse, ce qui lui a permis de développer l'économie locale. C'est une autre page d'histoire.

Nous allons maintenant revenir aux langues officielles et entamer le premier tour avec M. Jean-Claude D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, monsieur le président.

Premièrement, je voudrais vous remercier de vous être déplacés pour venir rencontrer le comité. Il est important pour nous d'entendre ce que vous avez à dire. Vous avez effleuré certaines questions, mais l'argent ou les services sont en quelque sorte le nerf de la guerre. La volonté est nécessaire, mais malgré la meilleure volonté du monde, sans appui financier, on finit par avoir du mal à avancer.

On parle d'ententes, de programmes, du Plan d'action pour les langues officielles, des difficultés à obtenir des services dans sa langue. La communauté francophone est peut-être en croissance, mais doit-elle se battre pour faire valoir ses droits ou est-ce que tout tombe en place sans problème? Devez-vous vous battre pour obtenir ces services ou est-ce que ça se fait sans difficulté, tout bonnement?

Mme Marlynn Bourque: Ça ne se fait sûrement pas sans effort.

M. Régis St-Pierre: Il y a constamment des défis. Ce n'est pas garanti, mais avec plus de moyens, on a en général l'occasion d'en faire plus. Je vais vous donner un exemple bien précis qui va exactement dans le sens de votre question. Les dernières rondes de négociation relatives aux ententes ont commencé en 2004. Des consultations ont eu lieu en vue d'en arriver aux ententes de 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009. Ces ententes ont été renouvelées. Donc, en mars 2009, je vais obtenir le même financement que ce dont on a convenu en 2004.

Imaginez que tout le monde doive fonctionner aujourd'hui avec de l'argent de 2004. Je dois payer mes employés, me déplacer, etc. À l'époque, soit en 2003-2004, l'huile pour le chauffage coûtait 57 ¢ le litre. La dernière facture que j'ai reçue indiquait que le coût était maintenant de 1,02 \$ le litre. Or, je n'ai pas plus d'argent pour payer ces factures. Il faut donc couper ailleurs, et ça devient de plus en plus difficile. Mais c'est la même réalité pour tout le monde.

Mon épouse travaille pour le gouvernement du Yukon. Au cours de cette même période, son salaire a été augmenté six fois. Au Yukon, je ne connais pas beaucoup d'employés du secteur privé qui n'ont pas eu d'augmentation de salaire. Au contraire, il y a une situation de plein emploi, presque pas de chômage, sauf du chômage structurel affectant ceux qui ne peuvent pas travailler l'hiver, par exemple. Il y a un boum économique sans précédent dans l'Ouest; il y a eu les Jeux du Canada en 2007 et il y a maintenant les Jeux Olympiques. L'Alberta connaît un boum pétrolier. On a de la difficulté à garder nos employés et à en recruter. Tout ça pour dire qu'en termes de financement, il est difficile de fonctionner aujourd'hui avec des dollars de 2004.

M. Jean-Claude D'Amours: Vous avez donc de plus en plus de difficulté à fonctionner — vous l'avez bien illustré avec un exemple —, mais il n'y a pas que le mazout. De façon générale, le coût de la vie augmente et les gens veulent recevoir plus, sinon la rétention de la main-d'oeuvre devient plus difficile parce qu'elle peut aller ailleurs. Trouvez-vous difficile de faire de la gestion au jour le jour,

sans savoir si l'aide sera là demain ni quel en sera le montant? Les ententes renouvelées annuellement ne rendent-elles pas la planification à long terme impossible?

Je veux aussi aborder le sujet de l'éducation. Cela se passe-t-il aisément? Peut-on affirmer qu'il n'y a pas de problème et que l'école est en place parce qu'il y a un besoin ou devez-vous toujours faire valoir vos droits? Est-ce facile? Dans vos présentations, ça avait l'air de se passer relativement bien, mais qu'en est-il sur le terrain? Si vous aviez besoin d'une plus grande école ou de services additionnels, l'aide gouvernementale serait-elle facile à obtenir?

• (0925)

Mme Marlynn Bourque: Je vais répondre rapidement à la question sur l'éducation. Il est indéniable que nous prenons de l'expansion. Notre école francophone est superbe, mais le nombre de nouveaux jeunes augmente. Le niveau secondaire occupe la même école, et dans deux ans, il n'y aura pas assez de place pour loger tous ces jeunes. Nous devons agrandir notre école. De plus, notre défi est de garder nos jeunes du niveau secondaire. Notre communauté bénéficie d'un beau programme d'éducation intégrée. Pour pouvoir poursuivre ce programme, nous avons évidemment besoin de soutien, car de nouveaux professeurs doivent se joindre à nous.

M. Jean-Claude D'Amours: Vous dites que dans deux ans, vous devrez faire certains agrandissements. Avez-vous la garantie que vous recevrez l'argent nécessaire pour les faire?

M. Régis St-Pierre: Il y avait deux volets à votre question. Pour ce qui est du premier, nous recommandons évidemment au gouvernement fédéral de renouveler les ententes de façon pluriannuelle à l'avenir. Nous souhaitons également que la reddition de comptes soit aussi pluriannuelle. Si on signait une entente sur quatre ans, on ne serait pas obligés de refaire tous les ans les mêmes démarches, le travail de bureaucratie, les rapports, etc. Sinon, le seul avantage qu'on aurait serait d'avoir la garantie que dans quatre ans, on aurait le même montant d'argent. C'est l'effet qu'ont eu les ententes pluriannuelles des quatre dernières années. Notre seule garantie était d'avoir en 2008 le même montant qu'en 2004. Donc, nous voulons bien d'une entente pluriannuelle, à condition qu'elle comprenne une majoration suivant le taux d'inflation ou un autre mécanisme que les fonctionnaires pourraient mettre en place.

Pour ce qui est de l'éducation, je suis l'ancien président de la Commission scolaire francophone du Yukon, la seule, et je siégeais au comité de construction de l'école en 1995. On se battait pour obtenir cette école depuis les années 1980. L'image que cette école projetait est celle d'un beau château, mais cela ne veut pas dire que celui-ci ne s'est pas construit avec beaucoup de sueur.

Quand la seule école francophone du Yukon s'est construite, le gouvernement fédéral en a payé les deux tiers, bien que l'éducation soit une compétence provinciale et territoriale. La construction de cette école n'a pas coûté très cher au gouvernement du Yukon. Deux écoles étaient construites en même temps. L'école francophone coûtait huit millions de dollars, et l'anglophone, neuf millions de dollars. Le Yukon a payé entièrement l'école anglophone et environ le tiers de l'école francophone.

Il faut agrandir parce qu'à l'époque, dans les années 1980, il n'y avait que 26 jeunes. On disait à l'époque qu'il n'y avait pas de francophones au Yukon.

Le président: Merci, monsieur St-Pierre. Vous pourrez poursuivre plus tard.

C'est maintenant le tour du Bloc québécois et de M. Gravel.

M. Raymond Gravel (Repentigny, BQ): Je vous remercie d'être là. Il n'y a pas longtemps que je siège à ce comité. De plus, je ne connais pas du tout le Yukon. Quelle est sa population?

M. Régis St-Pierre: Il y a environ 31 800 personnes. On peut arrondir à 32 000 personnes.

M. Raymond Gravel: Plus tôt, vous avez dit qu'il y avait actuellement 3 600 francophones.

M. Régis St-Pierre: Statistique Canada donne quatre définitions de « francophone ». Comme je l'ai dit, selon Statistique Canada, mes enfants ne sont pas francophones. Il y a 3 600 personnes qui parlent français au Yukon. Les francophones dits de souche qui n'ont pas de famille multiculturelle constituent environ 4 p. 100 de la population, ce qui équivaut à 1 300 personnes. C'est la seule population dont le nombre et le poids relatif par rapport à la population générale ont augmenté. Donc, notre pourcentage augmente constamment, ainsi que notre nombre.

• (0930)

M. Raymond Gravel: Vous avez dit plus tôt que c'est M. Joseph Ladue qui a fondé le Yukon. Était-il francophone?

M. Régis St-Pierre: Joseph Ladue était un francophone qui a eu un parcours assez intéressant. C'était un Franco-Américain.

M. Raymond Gravel: Comment se fait-il que les francophones qui se sont établis là-bas soient devenus anglophones?

M. Régis St-Pierre: Les historiens peuvent difficilement l'expliquer. Je n'étais pas là à l'époque, mais...

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Vous étiez trop jeune, dans ce temps-là.

M. Régis St-Pierre: Essentiellement, il y a eu assimilation. Pourquoi ont-ils été assimilés? C'est une bonne question.

M. Raymond Gravel: Je ne sais pas, car je ne connais pas l'histoire du Yukon. Aujourd'hui, vous dites que c'est plus facile de fonctionner en français. Si vous vous comparez à la communauté anglophone du Québec, avez-vous les mêmes avantages qu'elle? Comment percevez-vous cela?

M. Régis St-Pierre: Honnêtement, je ne me compare pas. Mes enfants sont nés au Yukon. La population francophone du Yukon a doublé. De plus en plus de gens maintiennent leur langue et leur culture et s'épanouissent. On a une communauté tellement unique que je ne pourrais même pas faire la comparaison avec la population acadienne des Maritimes. Je ne m'avance même pas sur une piste qui permettrait de nous comparer à une population anglophone, car c'est trop loin de mon univers, de ma réalité.

M. Raymond Gravel: Vous avez dit qu'il y avait une grande école pour ceux qui parlent français. Cela veut dire que les gens qui veulent conserver leur langue et qui veulent fréquenter cette école peuvent venir de loin. Ils doivent avoir un moyen de transport pour se rendre à cette école. Ils ne peuvent pas avoir de services en français dans leur petit coin de pays, dans leur village.

M. Régis St-Pierre: Il y a seulement une telle école dans le territoire du Yukon, elle est située à Whitehorse, la capitale du Yukon. Heureusement, la majorité des francophones vit dans la

capitale, et la majorité des anglophones... Whitehorse et sa périphérie englobent près de 85 p. 100 de la population totale du Yukon. Cette ville compte environ 23 000 personnes. La deuxième ville en importance compte 1 600 personnes.

M. Raymond Gravel: On reçoit beaucoup de gens des communautés francophones du Canada. On fait souvent un lien avec le Programme de contestation judiciaire qui a été aboli. Avez-vous besoin de ce programme au Yukon?

M. Régis St-Pierre: C'est un programme qu'on a utilisé dans le passé. Présentement, on l'utilise en vidant les fonds de tiroir, et on l'utiliserait dans le futur. C'est un programme essentiel pour les communautés francophones. C'est un programme qui a porté des fruits, qui nous a aidés. Nous ne sommes pas allés en cour. Pourquoi? Parce que des gens, des défenseurs, des pionniers dans les Maritimes, en l'Ontario et dans l'Ouest ont fait du travail pour nous. Tous les francophones ont gagné toutes leurs causes devant les tribunaux. Ils n'en ont perdu aucune.

M. Raymond Gravel: Donc, c'est un programme important.

M. Régis St-Pierre: C'est un programme essentiel. C'est plus qu'important, c'est essentiel.

M. Raymond Gravel: D'accord.

Vous avez une entente avec le gouvernement fédéral. Plus tôt, vous avez dit que le gouvernement fédéral était votre meilleur partenaire pour conserver la langue française et la promouvoir.

Le gouvernement du Yukon collabore-t-il? Y a-t-il une collaboration entre le gouvernement du Yukon, le gouvernement fédéral et vos communautés?

M. Régis St-Pierre: Oui. J'ai dit qu'il était l'un des partenaires les plus importants. Le gouvernement fédéral a des ententes bipartites, dont deux ententes majeures.

D'abord, il y a la Loi sur les langues du Yukon, qui sont le français, l'anglais et les langues autochtones. Cette loi a été adoptée en 1988 et prévoit que le gouvernement fédéral finance à 100 p. 100 le développement des services en français au Yukon. C'est donc un partenaire essentiel en ce sens. La loi est révisée tous les cinq ans en vertu d'un mécanisme communautaire, fédéral et territorial.

L'autre type d'entente bipartite porte sur les ententes bilatérales en éducation. Le gouvernement fédéral joue, encore une fois, un rôle essentiel en allouant une somme d'argent pour le développement des programmes d'éducation en français au Yukon, soit le français langue seconde, l'immersion française et le français langue première pour l'école francophone du Yukon.

M. Raymond Gravel: Tout à l'heure, vous avez dit que c'était un partenaire essentiel. Que souhaiteriez-vous améliorer dans cette entente ou dans les programmes que le gouvernement fédéral offre au Yukon?

M. Régis St-Pierre: Beaucoup de choses fonctionnent. Ça pourrait fonctionner mieux encore si on augmentait la souplesse des ententes, s'il y avait un peu moins de paperasse et un peu plus de compréhension. L'AFY a signé la première entente en 1983, et on sent parfois qu'on nous traite un peu comme si on en était encore à notre première entente. Quand on négocie depuis 30 avec un banquier, habituellement, il ne nous fait pas constamment signer les mêmes papiers: il a déjà un échantillon de notre signature, des dossiers, etc. Il faut parfois remplir formulaire après formulaire pour des redditions de comptes.

Je pense qu'il y a un engagement formel du gouvernement fédéral envers ses communautés qui n'est pas remis en question. Au contraire, on va vers l'épanouissement. Donc, ce message pourrait transparaître davantage dans les procédures. Quand on a conclu 26 ententes avec un partenaire clé, il me semble qu'il pourrait y avoir un peu moins de bureaucratie et un peu plus de reconnaissance. Les moyens financiers sont souvent le nerf de la guerre.

• (0935)

Le président: Merci, monsieur St-Pierre et monsieur Gravel.

On va maintenant continuer avec M. Godin.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur St-Pierre et madame Bourque. C'est un grand plaisir de vous accueillir à notre comité et d'entendre des choses positives. C'est intéressant de voir comment on pourrait améliorer les choses.

Vous avez dit avoir rencontré M. Lord dans le cadre de sa tournée nationale. À quel endroit l'avez-vous rencontré?

M. Régis St-Pierre: On l'a rencontré à Vancouver et on l'a invité à venir au Yukon la prochaine fois. Il était très réceptif. On nous a dit que lors de la tournée pancanadienne, il y aurait une visite dans le Nord. Le Nord constitue la moitié du territoire canadien. On était très contents d'être invités à Vancouver.

M. Yvon Godin: Quand vous êtes allés à Vancouver, vous n'étiez pas le seul groupe.

M. Régis St-Pierre: Il y avait 3 personnes du Yukon et environ 25 de la Colombie-Britannique.

M. Yvon Godin: Dans ces groupes, y a-t-il eu des gens qui ont parlé des contestations judiciaires?

M. Régis St-Pierre: Oui. On a mentionné que c'était un mécanisme qui avait été utilisé dans le passé et qui avait donné des résultats probants.

M. Yvon Godin: Quand on examine les ententes, on constate que ce qu'on attend des organismes, c'est plutôt que... Je veux que vous me corrigiez si ce n'est pas le cas au Yukon. Vous avez dit que vous étiez fatigués de voir qu'on passe encore tout au peigne fin après 30 ans de collaboration. Selon vous, comme des choses ont fonctionné, il faut avoir une certaine confiance. Ce n'est pas comme si on vous reprochait quelque chose que vous auriez mal fait. On va dans la bonne direction.

Les accords sont-ils signés à temps? Êtes-vous obligés d'attendre? On entend des regroupements qui nous disent, par exemple, que leur nouvelle entente devrait commencer le 1^{er} avril, qu'ils n'ont encore rien reçu au mois de mai, et qu'ils sont donc obligés d'avoir une marge de crédit pour continuer leurs programmes.

Avez-vous les mêmes problèmes au Yukon?

M. Régis St-Pierre: On a des défis semblables. Par exemple, c'est difficile d'expliquer pourquoi, dans le cas d'ententes pluriannuelles,

ces dernières sont souvent reçues et signées durant la période estivale.

M. Yvon Godin: Expliquez-moi tout. J'ai besoin de comprendre. Vous parlez de la période estivale. Combien de temps s'écoule-t-il, quand une entente vient à échéance, avant qu'elle ne soit renouvelée? Combien faut-il de semaines ou de mois, environ?

M. Régis St-Pierre: Habituellement, les ententes signées sont reçues dans nos bureaux cinq mois plus tard.

M. Yvon Godin: Si tout va bien et que vous pouvez vivre cinq mois sans argent, c'est que vous êtes riches.

M. Régis St-Pierre: Le mécanisme a quand même été amélioré un peu.

M. Yvon Godin: Combien de temps fallait-il avant? Douze mois?

M. Régis St-Pierre: Il y a eu une amélioration du mécanisme qui pourrait mener à une amélioration encore plus grande. Maintenant, un montant est débloqué dans le premier trimestre de l'année financière. Donc, on reçoit habituellement un montant.

L'Association franco-yukonnaise est particulière parce qu'elle s'est diversifiée. Les ententes de Patrimoine canadien représentent moins de 25 p. 100 de notre budget annuel. On s'est diversifié en développement économique, en services d'aide à l'emploi, en services d'immigration, ce qui fait qu'on n'a pas la même problématique que certains autres groupes communautaires. On est un organisme porte-parole, mais on offre plusieurs services.

M. Yvon Godin: Malgré ça, Patrimoine canadien vous fait quand même attendre cinq mois. Vous dites que ça fonctionne bien et qu'avec un pourcentage de 75 p. 100, vous êtes plus autonomes, mais quand on fait affaire avec le gouvernement... Je ne veux pas chercher des maux, mais je veux que vous soyez direct.

• (0940)

M. Régis St-Pierre: Plusieurs ententes ont été conclues avec le gouvernement fédéral, mais dans le cas de certaines, les mécanismes financiers et les formulaires sont différents. En fait, il existe 26 formulaires. Il est un peu bizarre de penser qu'un ministère peut nous allouer les fonds chaque mois alors qu'un autre nous fait attendre cinq ou six mois.

On peut se demander s'il serait plus simple d'opter pour un mécanisme permettant que l'argent soit débloqué en début d'année. On me dit toujours de ne pas m'inquiéter, que l'argent est alloué dans les crédits. Par exemple, après avoir entendu le discours du Trône, l'an passé, on était très contents de savoir, relativement à nos ententes, que des sommes supplémentaires seraient versées au fonds d'appui.

L'annonce a été faite en février. À la fin de l'été, pendant les vacances, nous avons reçu une lettre dans laquelle on nous demandait de réaliser des projets. Cette lettre a été envoyée au mois d'août, pendant la période estivale du Yukon. On nous donnait jusqu'au 26 septembre pour déposer des ententes. Autrement dit, nous avions quatre semaines ouvrables pour réaliser ces ententes. Nous avons reçu à la fin février le document nous annonçant officiellement que certains projets étaient acceptés, mais je n'ai toujours pas les ententes dans mon bureau. C'est un exemple concret de choses qui se passent année après année.

M. Yvon Godin: Votre organisation doit consacrer beaucoup de temps simplement à essayer d'obtenir ces ententes alors qu'elle devrait plutôt les mettre en pratique sur le terrain.

M. Régis St-Pierre: En effet. En outre, les projets sont viables lorsqu'on les dépose, mais ils le sont difficilement au moment où on nous confirme qu'ils sont acceptés. C'est le cas, par exemple, si le projet doit commencer le 1^{er} octobre 2007, mais que je reçois la réponse en mars 2008. Il faut alors que je prépare mon projet de façon rétroactive, que je change tous les budgets. Ce n'est pas toujours évident. Dans certains cas, l'Association franco-yukonnaise a refusé des fonds.

M. Yvon Godin: Par exemple, si vous préparez un projet pour le mois d'août et qu'on vous accorde les fonds au mois de mars suivant, c'est peine perdue, en réalité.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Régis St-Pierre: En fait, il y a eu des améliorations à cet égard, et de notre côté, nous prenons ce facteur en considération quand nous rédigeons nos demandes.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Godin.

Je remercie aussi notre témoin.

Nous allons maintenant passer à M. Pierre Lemieux.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup.

Merci encore pour votre présentation.

J'aimerais que vous nous parliez de la culture. C'est une question importante, voire critique pour le dynamisme de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire. Vous savez peut-être que je suis député dans une circonscription où la majorité des citoyens sont francophones. Il s'agit d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

De temps en temps, on entend dire que les arts et la culture ne reçoivent pas suffisamment d'appui, mais il y a quelques semaines, j'ai pu annoncer une mesure de soutien à la radio communautaire. On parle de 30 millions de dollars alloués à ce secteur. Cette initiative a été appuyée par le Bloc québécois, dont je remercie les députés ici présents. Ces 30 millions de dollars font partie d'une initiative importante pour nos communautés.

J'aimerais savoir quel genre de projets culturels sont réalisés chez vous, au Yukon.

M. Régis St-Pierre: Dans le cadre des ententes Canada-communauté, les fonds que nous obtenons nous servent de tremplin. Ils nous permettent de mettre en oeuvre une structure de base, par exemple d'engager un employé permanent dans le secteur culturel. Cette personne doit faire un travail incroyable pour trouver du financement, entre autres auprès du fonds pour les arts du Canada et du Fonds pour les arts du Yukon. Ça aide énormément.

La culture et la langue sont les éléments essentiels d'une francophonie forte. Concrètement, sur le plan de la culture, nous offrons maintenant un festival multilingue et multiculturel. Le 21 juin, ça se passe en parallèle avec la Journée nationale des Autochtones, qui est célébrée partout au Canada, et le 24 juin, avec la fête traditionnelle de la Saint-Jean-Baptiste. Le festival est aussi destiné aux Français et aux Acadiens. C'est donc un festival de la francophonie, mais multilingue et multiethnique. Il s'appelle le Solstice parce qu'aux alentours du 21 juin au Yukon, les jours sont très longs. Ce festival offre de la musique en français, en anglais et souvent en langue autochtone. Il y a des présentations bilingues et des artistes bilingues. Nous faisons rayonner notre culture. De plus,

une caravane de la culture va traverser le Canada cette année et s'arrêter à Whitehorse, au Yukon. Notre Fédération culturelle canadienne-française de même que des artistes du Yukon seront mis à contribution.

Au début des années 1980, il y avait chez nous des artistes francophones, mais très peu. Maintenant, cette culture est vivante. Certains artistes produisent des disques compacts et ont un site Web. C'est le cas, par exemple, du groupe Soir de Semaine, dont nous sommes partenaires. Vous pourrez accéder à leur site Web et écouter leur musique en tapant leur nom sur Google. Il s'agit d'un groupe de Yukonnais qui font de la musique en français au Yukon, où la population est majoritairement anglophone. Il reste que ces gens paient pour aller voir leurs spectacles. Imaginez la chose. Donc, est-ce important, la culture? C'est très important.

Et en ce qui concerne notre franco-yukonnie, même notre association inclut des gens provenant de diverses régions du monde. Nous faisons beaucoup de promotion en Europe pour augmenter notre bassin francophone. En effet, notre population n'est pas monoculturelle. Des Acadiens travaillent dans nos bureaux. La population compte des Franco-Ontariens, des gens de la région d'Ottawa et, évidemment, du Québec, mais aussi des gens de la France, de la Belgique et de la Côte d'Ivoire. Compte tenu des statistiques publiées hier, il va falloir de plus en plus penser en ces termes. Bien sûr, aller en Europe faire de la promotion dans le cadre de notre travail coûte cher, qu'il s'agisse des billets d'avion ou des hôtels, sans parler du taux de change relatif à l'euro.

Il y a des programmes canadiens, mais on pourrait en offrir un peu plus dans nos communautés. Le développement rural est lui aussi très important. Il y a des gens provenant de zones rurales, ici. Il ne faut pas oublier les régions éloignées, quand on conçoit de beaux programmes. C'est bien qu'il y ait de l'immigration dans les grands centres, mais il ne faut pas oublier les zones rurales du Canada. Si on veut une francophonie et un pays forts, il faut qu'il y ait de l'immigration partout.

●(0945)

M. Pierre Lemieux: Merci.

Vous avez parlé d'un projet et d'un festival qui va avoir lieu, mais j'aimerais savoir si au Yukon, des associations ou organismes jouent un rôle clé en matière culturelle. Comment interagissent-ils avec vous?

M. Régis St-Pierre: Ça fonctionne très bien avec nous parce qu'en fait, c'est nous. Nous portons le nom d'association, mais nous sommes un genre d'assemblée communautaire francophone, de francophonie intégrée. L'association, qui en est la porte-parole, comporte ce qu'on appelle dans notre jargon des secteurs. Le secteur culturel de l'Association franco-yukonnaise est l'organisme qui développe les projets culturels.

M. Pierre Lemieux: Il y a aussi les EssentiElles?

M. Régis St-Pierre: Les EssentiElles est le groupe porte-parole des femmes.

M. Pierre Lemieux: D'accord.

M. Régis St-Pierre: Leur nom est un jeu de mots sur le fait que les femmes sont essentielles. À l'Association franco-yukonnaise, c'est vraiment le comité culturel qui organise ou chapeaute les activités. En effet, il ne les organise pas toujours, mais il coordonne le tout. Au mois de mars, il y a eu plus de 16 célébrations culturelles, par exemple une soirée à la bonne franquette dans le cadre de laquelle avait lieu un concours de talents. Des jeunes, anglophones et francophones, allaient sur la scène montrer leur talent, et tout ça était assorti d'un bon repas en famille. Plus de 150 personnes ont assisté à cet événement. Il faut se rappeler qu'au Yukon, ça représente 10 p. 100 de la population.

M. Pierre Lemieux: Vous avez quelques employés grâce aux ententes. Ces personnes coordonnent les spectacles et cherchent l'appui financier du gouvernement fédéral par l'entremise d'autres programmes. J'ai déjà mentionné le montant de 30 millions de dollars. Est-ce comme cela que ça fonctionne?

• (0950)

M. Régis St-Pierre: Oui. Comme je l'ai mentionné, le financement est très diversifié. Présentement, moins de 25 p. 100 du financement provient des ententes. Par exemple, au plan culturel, on obtient du financement de l'ambassade de France pour organiser le CINÉ-France, un festival de film français. L'ambassade de France nous appuie dans cette démarche.

Également, on souligne la Journée de la francophonie et les célébrations de la journée pour la France. On a aussi du financement du Bureau du Québec, avec le SAIQ et les ententes bipartites, pour faire la promotion de produits culturels. On a aussi des ententes avec le gouvernement du Yukon, avec le fonds pour les arts du gouvernement fédéral. Oui, ce financement de base permet d'aller chercher... On ne pourrait pas vivre sans un minimum de financement.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lemieux.

On vient de compléter notre premier tour de questions. Étant donné qu'on a un seul témoin, des membres du comité ont proposé d'avoir deux tours. Ce sera à vous de voir s'il y a d'autres questions par la suite. On entame le deuxième tour avec un représentant du Parti libéral, M. Pablo Rodriguez.

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Bourque et monsieur Saint-Pierre, je vous souhaite la bienvenue. Je suis très heureux de votre présence. Je tiens à vous féliciter pour votre détermination et votre volonté de protéger et de promouvoir le français.

Votre discours détonne beaucoup. Vous êtes probablement le groupe le plus positif que j'aie rencontré ici, et je siège au Comité permanent des langues officielles depuis quatre ans. C'est important de le souligner. De façon générale, je crois que les choses vont assez bien. Si vous aviez à en nommer un, quel serait votre principal défi? Est-ce que ça va aussi bien que vous le dites?

M. Régis St-Pierre: Non. Neuf hommes sur dix dans l'Ouest canadien sont mariés à une anglophone — je le suis aussi — et ne transmettent pas leur langue et leur culture à leurs enfants. Est-ce que je peux me présenter ici et dire que je suis insatisfait de constater que mes deux enfants parlent français aussi bien que n'importe qui dans le monde, que j'ai une école francophone au Yukon, que je viens de vivre un festival de la francophonie, que je suis capable de célébrer ma culture et ma langue, que le gouvernement du Yukon vient de proclamer le 15 mai 2007 Journée de la francophonie au Yukon? Oui, notre discours est différent. Je comprends et j'ai un peu de...

M. Pablo Rodriguez: Ce n'est pas une critique, au contraire. À force d'entendre M. Godin, on pense toujours que tout va mal.

Des voix: Ah, ah!

M. Yvon Godin: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne fais que mon travail de député de l'opposition.

Mme Marlynn Bourque: Je voudrais seulement dire que j'habite là-bas depuis 21 ans, comme je l'ai mentionné. Je suis mariée à un anglophone qui a appris le français. On est tous bilingues dans ma famille. Quand on a eu des enfants, on a décidé qu'on parlerait seulement français à la maison parce que l'anglais est tellement présent ailleurs. Cela n'a jamais été un défi pour eux de parler l'une ou l'autre langue. Ils sont très à l'aise dans les deux langues. Je leur ai donné une éducation à domicile durant quelques années et maintenant, ils fréquentent l'école francophone. Je suis très heureuse que mes enfants aient reçu leur éducation en français.

Je suis nouvellement arrivée au conseil d'administration. J'en fais seulement partie depuis l'automne dernier. Je ne m'étais pas engagée auparavant parce que j'habitais à l'extérieur de la ville, à 40 minutes du centre-ville de Whitehorse. L'an passé, nous avons déménagé et j'ai décidé qu'il était temps pour moi de m'engager. J'ai des amis très proches qui ont travaillé de façon acharnée pour soutenir cette belle francophonie. Ce n'est pas venu sans efforts et j'en ai tiré beaucoup de profits. J'ai vraiment vu combien d'efforts ont été fournis.

M. Pablo Rodriguez: Sûrement.

Lorsque vos collègues, vos homologues des Territoire du Nord-Ouest et de la Saskatchewan, ont témoigné la semaine dernière, ils nous ont dit que s'il y avait un problème du côté des ententes Canada-communauté, c'était parce que *one size fits all* et qu'on devrait tenir compte des particularités régionales. C'était vrai dans le cas des Territoires du Nord-Ouest et dans le cas de la Saskatchewan.

Pensez-vous de la même façon? Si oui, comment devrait-on adapter le programme à la réalité du Yukon?

• (0955)

M. Régis St-Pierre: Justement, j'avais écrit parmi mes notes qu'il fallait reconnaître les différences régionales, la croissance des communautés, les situations économiques particulières dans certaines régions, par exemple le boum de l'Ouest, la croissance du Yukon.

Évidemment, le discours national ne peut pas être rose. La population, en nombre absolu, des communautés de langue officielle diminue partout, essentiellement, sauf dans certains petits coins du Canada. Comment peut-on améliorer cette situation? Par exemple, on a tenu des rencontres au Yukon où il y avait 10 consultants engagés par le gouvernement des territoires pour rencontrer trois membres du gouvernement du Yukon. On nous a dit qu'on allait conclure de nouvelles ententes et reconnaître les besoins des communautés. Mais au bout du compte, tout le monde a obtenu la même chose. Tout le monde a eu le même pourcentage d'augmentation, tout le monde a été traité de la même façon. Au Yukon, il n'y avait aucune infrastructure, dans les années 1980. À présent, il y a une nouvelle école, une nouvelle garderie.

À mon avis, si on s'en tient à cela, il y aura un essoufflement, on va perdre notre personnel. On a atteint une masse critique du côté de la garderie et de l'école, qui sont occupées à capacité, tout comme le centre communautaire.

M. Pablo Rodriguez: Vous avez un taux de roulement élevé.

M. Régis St-Pierre: Extrêmement élevé.

M. Pablo Rodriguez: Avez-vous accès à Radio-Canada en français?

M. Régis St-Pierre: Oui.

M. Pablo Rodriguez: Sans problème? Et vous le savez aussi quand l'autoroute 40 est bloquée à Montréal?

M. Régis St-Pierre: Non, ce n'est pas sans problème. Par exemple, il n'y a pas une très bonne couverture des événements. En fait, nous aimerions avoir une couverture locale. En anglais, il y a CBC...

M. Pablo Rodriguez: Je dis ça parce que M. Godin dit qu'il est écoeuré de voir que la 40 est bloquée à Montréal, quand il est à Bathurst.

Le président: Merci, monsieur Rodriguez.

Il y a peut-être des gens au Yukon qui n'utiliseront pas leur cellulaire en conduisant.

On va passer maintenant au représentant du Parti conservateur M. Luc Harvey.

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Premièrement, je suis déçu d'être arrivé un peu en retard ce matin. On est entré de force dans mon véhicule, les fenêtres sont cassées, etc.

Une voix: C'est dangereux d'être conservateur. Vas-tu le comprendre ?

Des voix: Ah, ah!

M. Luc Harvey: C'est dangereux, oui. Donc, je regrette un peu d'avoir manqué votre présentation. Par contre, je constate que vous avez quand même réussi à transmettre votre amour du français à vos enfants et à la société en général. Je crois que si vous êtes aussi dynamiques, cela se reflète aussi dans vos résultats.

Bien souvent, devenir bilingue ou apprendre une autre langue est plus facile lorsque c'est plaisant que lorsque c'est une obligation. Je crois que vous rendez cela plaisant pour tout le monde. C'est peut-être pour cette raison que vous avez obtenu des résultats aussi intéressants.

On a parlé un peu de vos priorités, des choses intéressantes. Comme vous le savez, on arrive avec de nouvelles propositions pour les communautés en situation minoritaire. S'il y avait une grande modification, un ajustement qui vous ferait dire que c'est exactement ce que vous souhaitiez, qu'est-ce que vous aimeriez voir comme nouveauté, ajustement ou modification dans la prochaine entente?

M. Régis St-Pierre: On a parlé de reconnaître les différences régionales et de reconnaître qu'en 2009, il est impossible de vivre avec les mêmes moyens qu'en 2004. C'est bien d'avoir une entente étalée sur plusieurs années, mais on devrait reconnaître cette réalité. Tout le monde a le droit d'avoir une augmentation salariale minimale et un minimum prévu. Il faut reconnaître les différences, plutôt que de se faire dire que c'est à Ottawa qu'on décide de cela.

Il devrait y avoir une décentralisation régionale pour que les ententes puissent se faire avec un certain pouvoir régional, afin d'utiliser les mécanismes existants, les bureaux régionaux. Il faudrait qu'il y ait une décentralisation de la mise en oeuvre et du pouvoir décisionnel, pour que cela puisse être plus rapide, qu'on s'occupe moins de paperasse et qu'on fasse plus de travail. Si on veut promouvoir l'amour d'une culture et avoir des activités, il faut être sur le terrain. On ne peut pas être en train de faire des rapports constamment.

• (1000)

M. Luc Harvey: Je n'ai plus de question.

Le président: Nous poursuivons avec notre membre invité de ce matin, M. Jean-Yves Roy du Bloc québécois.

M. Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Soyez les bienvenus, madame Bourque et monsieur St-Pierre.

Je vous écoute et, comme tout le monde, j'ai l'impression que ça va bien. Cela dit, vous nous transmettez quand même des messages importants. En somme, vous devez constamment justifier auprès du gouvernement fédéral l'utilisation que vous faites des sommes d'argent que vous recevez.

Vous dites que vous passez votre temps à faire de la paperasse et à vous justifier auprès de divers ministères, et que vous perdez ainsi un temps fou. D'autre part, quand on fait affaire avec un gouvernement, on a toujours des comptes à rendre.

Comment pourriez-vous simplifier la méthodologie de reddition de comptes de votre organisation? C'est tout même l'argent des contribuables qui vous est alloué.

M. Régis St-Pierre: On doit rendre des comptes, c'est essentiel. Mes enfants doivent me rendre des comptes même s'ils vivent avec moi depuis 15 ans. Je reçois de l'argent, je dois donc rendre des comptes au gouvernement. J'ai une formation en affaires, et il faut rendre des comptes à ses actionnaires.

En tant que membre du conseil d'administration, je dois rendre des comptes à ma population. Je dois rendre des comptes au gouvernement fédéral.

Habituellement, quand on veut avoir un grand contrôle autoritaire, on demande davantage de redditions de comptes. Si on veut avoir un contrôle juste et équitable, une mesure souple, on les demande de façon souple. Si on établit une entente pluriannuelle, on devrait avoir des redditions de comptes pluriannuelles. Cela semble logique.

Il pourrait donc y avoir des rapports intérimaires et un rapport final, à la fin de la période des trois ou quatre ans. Cela s'applique déjà aux demandes de financement.

M. Jean-Yves Roy: Comment se passent vos négociations avec le gouvernement?

Faites-vous affaire avec des fonctionnaires qui vous disent n'avoir aucun pouvoir là-dessus et ne rien pouvoir changer? Êtes-vous en mesure de communiquer ce message dans vos discussions avec les hauts fonctionnaires?

M. Régis St-Pierre: Dans la fonction publique, les visages changent. Au Yukon, la population change beaucoup, tout comme les fonctionnaires des ministères. Souvent, il s'agit d'un travail constant. Il suffit de dire qui on est, même à notre partenaire. Cela pourrait changer au gouvernement. Le ministère du Patrimoine canadien est supposément notre partenaire principal au gouvernement fédéral, mais on a parfois l'impression qu'il ne l'est pas. Il est comme une famille qui ne nous connaît pas.

M. Jean-Yves Roy: Vous faites toujours affaire avec des fonctionnaires différents, si je comprends bien. Ce ne sont jamais les mêmes, ou presque.

M. Régis St-Pierre: C'est normal que ça change. Que le visage change n'est pas nécessairement le plus important. Ce qui compte, c'est le message du Parlement.

M. Jean-Yves Roy: En somme, si je comprends bien, le fait que les visages changent n'est pas problématique. Le problème tient plutôt au fait que la culture historique du ministère n'accompagne pas nécessairement ces nouveaux visages.

M. Régis St-Pierre: Exactement.

Parfois, il y a des nouveaux consultants avec qui on parle de reddition de comptes. On parle de l'atteinte des objectifs par projet. Il faut utiliser certains mots clés. Nous aimerions qu'on cesse de nous présenter la soupe du jour et qu'on s'entende sur les grands sujets d'ensemble. Je pense que le message du Parlement est clair, peu importe le parti politique au pouvoir. Depuis les 25 dernières années, il y a un consensus de ce côté.

M. Jean-Yves Roy: Je veux aussi parler d'éducation. Vous dites que ça va bien à l'heure actuelle.

L'un des principaux problèmes des communautés dites éloignées se pose quand les jeunes arrivent aux niveaux secondaire ou universitaire. Vous n'avez certainement pas d'école francophone de niveau secondaire.

M. Régis St-Pierre: Nous en avons.

M. Jean-Yves Roy: Mais vous n'avez certainement pas d'université. Y a-t-il des institutions de niveau collégial au Yukon?

M. Régis St-Pierre: Il n'y a aucune université au Yukon, que ce soit pour les anglophones ou les francophones.

M. Jean-Yves Roy: Y a-t-il des institutions de niveau collégial?

M. Régis St-Pierre: Le Yukon College offre des cours en anglais seulement. Le niveau postsecondaire est l'un des dossiers de notre association. Certaines universités canadiennes offrent des cours à distance. Il y a aussi des projets avec des bourses d'étude qui sont accordées pour étudier dans des écoles francophones.

• (1005)

M. Jean-Yves Roy: Donc, si la majorité de vos jeunes veulent se rendre à un niveau supérieur, ils doivent s'expatrier en Colombie-Britannique ou ailleurs.

M. Régis St-Pierre: Exactement. C'est pour cette raison qu'on a mis sur pied un programme qui s'appelle Place aux jeunes — Yukon. On veut rester en contact avec eux, les faire revenir en période de stage et les inciter à s'établir et à fonder des familles au Yukon.

M. Jean-Yves Roy: Combien d'entre eux reviennent?

M. Régis St-Pierre: Fait intéressant, il y a actuellement plus de jeunes de 19 à 25 ans qui reviennent au Yukon qu'il y a de jeunes du même âge qui sont nés ici et n'ont jamais quitté. Nos programmes attirent quand même un bon nombre de jeunes. Ce n'est pas parfait, mais l'une des choses les plus importantes pour nous est de maintenir un contact avec notre jeunesse, la prochaine génération, les gens qui vont fonder des familles.

Le président: Merci.

M. Jean-Yves Roy: J'ai une dernière question. Les autres services, par exemple les services de santé, sont-ils toujours en anglais?

M. Régis St-Pierre: Les services de santé sont l'axe le plus important. Nous vous inviterons quand nous ouvrirons notre centre de santé bilingue. Ce sera un succès.

M. Jean-Yves Roy: D'accord.

Le président: Merci, monsieur Roy.

Nos témoins sont bien préparés ce matin.

Nous poursuivons avec M. Godin.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

On devrait peut-être préparer le comité pour aller au Yukon. Nous n'y sommes pas allés.

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Ils sont plus gentils, eux.

Le président: C'est plus simple de faire venir des représentants du Yukon.

M. Jean-Yves Roy: On peut rencontrer seulement ceux qui sont gentils...

M. Yvon Godin: Monsieur le président, j'ai quasiment pu comprendre que les gens du Yukon ont trouvé la bonne formule, puisqu'ils sont vraiment bilingues: un gars francophone se marie avec une fille anglophone. Je ne veux pas féliciter le gouvernement pour cela, je veux vous féliciter personnellement.

Des députés: Ah, ah!

M. Yvon Godin: Ce n'est pas facile, je suis sérieux en disant cela. Je viens d'un milieu francophone, acadien. Les familles ont quitté la province pour le nord de l'Ontario. Continuer à parler français dans un milieu anglais n'est pas chose facile. C'est aux parents que revient la responsabilité de préserver le français au moyen d'une discipline incroyable à la maison. À l'extérieur de la maison on parle anglais, et à la maison on parle français. De cette façon, on apprend les deux langues. Les conjoints apprennent la langue l'un de l'autre. Je vois d'où vous venez parce que j'ai vécu la même chose, de même que ma famille.

Je sais que vous êtes fiers de l'école. Il y a 33 000 personnes; Whitehorse en compte 28 000. Ils ont mis sur pied une école fédérale, et il était temps qu'ils le fassent. Vous n'avez pas vos collègues ni vos universités. Il n'y a donc pas de quoi se péter les bretelles. Avec les milliards de dollars de surplus, il me semble qu'on pourrait y mettre sur pied un collège. Je ne veux pas être négatif, mais je comprends qu'il y a encore des choses à faire.

Il y a un côté positif à penser que si les infrastructures étaient en place, on pourrait donner des outils aux gens afin qu'ils puissent conserver leur langue et travailler. On peut prendre le Yukon comme exemple, qui est un petit territoire. Il est possible d'y mettre sur pied une école parce que c'est petit. Plusieurs personnes de Whitehorse peuvent la fréquenter. Regardez les résultats aujourd'hui. Si on étend cette façon de faire à la Saskatchewan, au Manitoba ou à l'Alberta, tous les francophones qui travaillent dans les puits de pétrole pourront faire de même.

Comment s'y prend-on pour répartir l'enveloppe budgétaire entre les différents organismes de votre territoire? Qui décide d'attendre pour financer les arts, par exemple? Est-ce individuel, est-on obligé d'aller à Patrimoine canadien, ou si vous participez selon votre association?

M. Régis St-Pierre: La répartition de l'enveloppe budgétaire qu'on reçoit est particulière au Yukon. On a une table de concertation communautaire. Les fonds du fédéral, des ententes de collaboration, sont divisés en quatre parties: le journal communautaire, la jeunesse, la culture et mon salaire. On a réduit au minimum les investissements dans l'administration pour les accroître dans la jeunesse et la culture. Ce n'est pas parce que nous sommes les meilleurs au monde, c'est parce que le Yukon a un centre communautaire où on fait la comptabilité et l'administration pour tout le monde.

M. Yvon Godin: C'est seulement une ville. J'ai de la difficulté à voir comment ça pourrait se faire à Caraquet, Moncton, Edmundston et Campbellton.

•(1010)

M. Régis St-Pierre: Monsieur Godin, vous avez raison: la communauté a besoin de soutien. L'Université de Moncton a un centre de recherche sur les minorités linguistiques. M. Rodrigue Landry, chercheur et professeur, l'a dit carrément: s'il n'y a pas d'équilibre entre les infrastructures communautaires et les centres de santé, les écoles, etc., la communauté ne pourra ni survivre ni s'épanouir. On doit donc investir pour mettre sur pied des infrastructures communautaires. On ne peut pas simplement mettre une école sur pied et s'attendre à ce que le jeune parle français en ouvrant la porte de cette école. Lorsqu'il fermera cette porte, quelle langue parlera-t-il?

M. Yvon Godin: Ça va plus loin. On se rappelle qu'on nous a dit, à Sudbury, que même si le Collège Boréal, notamment, existait, il fallait aussi des organismes qui appuient les francophones. Ils sont allés les chercher et il faut continuer, pour pouvoir amener la population à participer.

M. Régis St-Pierre: Pour s'épanouir, il faut un équilibre, il faut une structure communautaire forte et viable. Le jour où on n'avance plus, on commence à reculer.

Mon discours est positif, afin qu'on puisse en obtenir plus, afin que demain matin, lorsqu'on frappera à votre porte pour obtenir du financement pour l'agrandissement de notre école qui est presque pleine, on ait de l'argent pour l'école secondaire.

M. Yvon Godin: Cela veut dire que le Comité permanent des langues officielles a fait du bon travail au cours des dernières années.

M. Régis St-Pierre: Cela veut dire que des gens ont travaillé dur.

M. Yvon Godin: Avec vous...

M. Régis St-Pierre: Oui, mais ils ont travaillé fort avant même l'existence du Comité permanent des langues officielles...

M. Yvon Godin: Le comité existe depuis que la loi est en vigueur.

M. Régis St-Pierre: J'ai écrit un petit mémoire dans les années 1960. Quand on a préparé un premier mémoire, avant même l'existence de la Loi sur les langues officielles, on avait dit qu'on avait besoin de communautés fortes.

M. Yvon Godin: Excusez-nous, mais il y a du bruit autour de nous. Voulez-vous répéter s'il vous plaît?

M. Régis St-Pierre: Dans les années 1960, au Canada, il n'y avait pas de Loi sur les langues officielles ni de reconnaissance des communautés minoritaires. Au cours d'une enquête, on a demandé ce qu'il fallait pour assurer la vitalité des communautés. Lors de la reddition de comptes, on me demande de justifier notre existence pour une période d'un an. On ne peut pas justifier l'existence d'une communauté pour une année, on peut justifier l'existence d'une communauté pour une génération.

Je suis ici pour dire que ça a fonctionné. En effet, avant qu'on soit reconnu dans la Constitution canadienne et qu'on ne nous dise plus de cacher nos livres en français et qu'on nous permette d'avoir des écoles en français, il n'y avait rien dans l'Ouest et le Nord. Mes amis du Manitoba devaient cacher leurs livres. Je dis que ça marche pour une génération...

M. Yvon Godin: Par contre, les gens du Nord-Est et du Nunavut disent que rien de tout cela n'existe. Ils ont encore beaucoup de difficultés. Ils ne sont pas regroupés dans une ville comme Whitehorse, ils sont éparpillés ici et là.

M. Régis St-Pierre: On est chanceux.

M. Yvon Godin: Oui, vous êtes chanceux si on vous compare à d'autres communautés des Territoires du Nord-Ouest.

Le président: Merci, monsieur Godin.

J'ai accordé un peu plus de temps au témoin pour répondre.

D'autres membres du comité voudraient-ils poser des questions?

Monsieur Petit, allez-y.

M. Daniel Petit: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur St-Pierre et madame Bourque.

Un peu plus tôt, vous avez attiré mon attention sur un point qui a déjà été soulevé dans nos livres d'histoire. Vous avez parlé de présence et vous avez cité un exemple très concret: présentement, l'ambassade de France vous appuie dans le cadre d'un festival de films pour la francophonie. Vous nous avez expliqué ce que c'était, en gros. Si je ne me trompe pas, la présence française est forte au Yukon surtout grâce aux communautés religieuses qui ont oeuvré auprès des tribus Déné. Celles-ci sont là depuis bien longtemps avant nous, les francophones venant du Québec.

L'ambassade française semble être très près de votre organisation, car elle semble vous aider. Vous aide-t-elle financièrement? J'essaie de comprendre de quelle façon elle vous aide. De quelle façon l'ambassade française intervient-elle? Il s'agit d'un pays francophone, mais ce n'est pas le Canada. Vous êtes quand même au Yukon, pas au Québec. J'aimerais donc savoir si cette aide est due à une très forte présence française. Beaucoup de communautés religieuses ont évangélisé le Yukon, surtout les tribus Déné. J'ai lu ça dans les livres d'histoire. Peut-être allez-vous me corriger. Est-ce pour cette raison que l'ambassade de France vous aide? De quelle façon vous aide-t-elle, à part pour les films?

•(1015)

M. Régis St-Pierre: Il y a différents volets à votre question, et je vais commencer par le dernier, à savoir de quelle façon l'ambassade nous aide.

Au Yukon, il y a un regroupement de gens d'origine française qui travaille conjointement avec nous et qui nous aide. Par exemple, l'ambassade nous donne du financement concret pour Ciné-France. Elle nous donne gratuitement des films qui coûtent très cher à diffuser. Ça a une très grande valeur monétaire. Elle paie pour une célébration annuelle de la fête des Français. Elle nous aide lorsqu'on fait des voyages d'échange. Cette année, on célèbre le 50^e anniversaire de Robert W. Service, un grand poète du Yukon qui a épousé une Française et qui a terminé ses jours en France. Le gouvernement français nous aide à amener nos jeunes à retracer leur histoire dans le berceau de la francophonie en Amérique du Nord. Il y a donc souvent des voyages d'échange au Québec, en Acadie à l'occasion, ainsi qu'en France. Cette année, les jeunes iront en France. L'ambassade nous soutient financièrement et sur le plan logistique. Le bureau de Vancouver de l'ambassade nous aide même sur le plan commercial.

On a beaucoup d'entreprises touristiques. L'Association franco-yukonnaise vient d'aller en Europe pour promouvoir le Yukon. On veut que les Français et les Belges sachent qu'ils peuvent venir au Yukon et avoir des services en français. S'ils sont malades, ils peuvent aller à l'hôpital de Whitehorse et ils peuvent recevoir des services en français à la banque. C'est très rassurant pour les touristes. C'est facile de vendre de beaux paysages, des montagnes et le mont Logan. Sur le plan commercial, l'ambassade nous aide donc à diffuser nos prospectus. Un guide touristique en français sera lancé au mois de mai, et le gouvernement du Yukon vient d'annoncer que cette année, il allait traduire en français son site Web touristique. Avec le Nouveau-Brunswick, ce sera l'exception au Canada. Ce sont des gestes concrets.

M. Daniel Petit: Maintenant, je connais la formule. Étant ici, au comité, j'ai pu en prendre connaissance. Il y a maintenant un financement provisoire, dont vous avez parlé. On vous donne une partie de ce que vous avez budgété, ce qui fait que vous n'êtes pas obligés d'attendre. Je crois que c'est de l'ordre de 25 p. 100.

Vous avez dit que vous aviez d'autres sources de revenu. Tous les groupements francophones qui cherchent de l'aide supplémentaire très activement en tiennent compte. Par exemple, vous avez parlé de l'ambassade de France. Vous avez dit que le fédéral assurait 25 p. 100 de votre financement, et les 75 p. 100 restants viendraient du travail de la communauté. Ai-je bien compris?

M. Régis St-Pierre: Non. Je ne veux pas vous induire en erreur. J'ai dit que les ententes Canada-communauté représentaient environ 25 p. 100 de mon budget. En immigration, c'est le gouvernement fédéral, en vertu des ententes. Il y a une entente avec le gouvernement fédéral pour le développement économique. Il y a donc diverses sources de financement. Mais je dois être réaliste et aller chercher du financement dans le secteur privé pour mon journal. On peut faire paraître des annonces dans le journal anglophone et avoir une diffusion touchant des milliers de lecteurs. C'est donc difficile d'obtenir du financement du secteur privé.

M. Daniel Petit: Le changement qui est apporté maintenant, ce qu'on appelle un budget pluriannuel, est-il une source de difficultés pour vous? Un an, c'est déjà beaucoup, deux ans, c'est encore plus, alors trois ans... Est-ce une difficulté pour votre organisme de faire un budget sur deux ou trois ans?

M. Régis St-Pierre: Ma réponse sera brève: non, parce qu'il faut un mécanisme de révision budgétaire. Le budget est une prévision. On fait des révisions budgétaires. Ce qui est difficile, c'est qu'on nous demande de préparer un budget maintenant en nous disant que le montant n'augmentera pas. Ce n'est pas réaliste. Ce n'est pas difficile de faire un budget et d'inscrire des chiffres, mais on limite nos sources de financement. Et il y a la reddition de comptes. Si ça fait 26 ans que je suis partenaire, que j'atteins tous mes objectifs et que j'ai toujours donné un bon rendement, ce serait bien qu'on m'accorde le gros du montant et qu'on me dise que les crédits sont alloués. Ce que je trouve bizarre, c'est qu'on me dise de ne pas m'inquiéter parce que l'argent est dans un compte du gouvernement. J'aimerais que cet argent soit dans mon compte.

• (1020)

Le président: Merci.

M. Daniel Petit: Monsieur le président, me permettez-vous de poser une dernière question?

Le Nunavut a reconnu trois langues officielles: le français, l'anglais et le... Je ne sais pas comment le prononcer.

M. Régis St-Pierre: L'inuktitut.

M. Daniel Petit: D'accord. Au Yukon, la constitution territoriale reconnaît-elle deux langues, ou trois? Je parle de la constitution territoriale, et non au niveau fédéral.

M. Régis St-Pierre: La Loi sur les langues du Yukon reconnaît le français, l'anglais et les langues autochtones. Le Yukon n'a pas de population inuite, mais a une population autochtone composée de plusieurs nations qui parlent différentes langues.

M. Daniel Petit: Ont-elles le même statut au niveau territorial?

M. Régis St-Pierre: Je ne veux pas parler pour eux. La loi leur donne le même statut.

Le président: Merci beaucoup.

Cela termine la réunion. Au nom des membres du comité, je voudrais vous remercier pour votre candeur rafraîchissante, qui ressemble à la température. On a trouvé le filon ce matin: la plus petite communauté francophone canadienne. Vous mériteriez presque nos applaudissements, mais je vais laisser cela à la discrétion des membres du comité.

Des voix: Oui, oui.

M. Régis St-Pierre: On vous invite tous chez nous. Ne vous gênez pas. Ce n'est pas froid l'été, au contraire, c'est très beau.

Le président: Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.